

Journée des doctorants « entrer en thèse et (s') en sortir – 11/12/2018
Prise de notes effectuée par Rémi Moreno Flores

Le rôle du laboratoire de recherche (LIRTES) est d'animer ce qui touche à la recherche, alors que celui de l'école doctorale (culture & sociétés) est de gérer la formation des doctorants

Document ressource pour droits et devoirs des doctorants : guide du doctorant 2018 (édité par l'école doctorale) -> très synthétique et complet sur ces questions

Le parcours doctoral : droits et devoirs du doctorant (Olivier DEGRENNE)

- une aide au financement des participations aux colloques
- une participation gratuite aux colloques, JE, ... organisés par le LIRTES
- une salle de travail des thésards disponible à la pyramide (salle 312, 3^e étage)
- la possibilité de représentation au sein du conseil de laboratoire
- un catalogue de formations

Les obligations de formation

Les obligations liées aux activités de l'école doctorale

En termes d'obligation, chaque étudiant est tenu de faire chaque année au moins 3 activités de formation dont au moins un enseignement.

Le monitorat

120h dont 60 heures dédiées à la pédagogie

Ou 90h sur la durée de thèse dont 30 de professionnalisation

- ➔ Les participations aux colloques et séminaires peuvent être comptabilisées dans le quota d'heures de formation obligatoires (Validation par ADUM)

-Obligation de passer le TOEIC l'année de soutenance (gratuit) : score souhaité : 785

Ce test d'anglais doit être passé sous forme « blanche » en première année de thèse afin de jauger leur niveau

Les formations en Anglais sont une chance dans le sens où elles sont gratuites (900€ en temps normal) et un score intéressant au TOEIC est une plus-value sur un CV (Dates de séances consultables dans le catalogue des formations de l'établissement)

Site en ligne www.vocable.fr, onglet « vocable training for TOEIC test » permettant de passer un TOEIC simulé (nécessite navigateur Firefox, de préférence)

-une plus grande vigilance de l'université s'observe quant aux inscriptions en thèses notamment à leur financement. Si pas de financement, peu de chances d'être accepté

La souplesse s'observant entre les règles écrites sur les textes et la réalité des faits au niveau de l'école doctorale tend à réduire sa tolérance. Être vigilant sur ce point : il faut justifier le maximum de choses

Les actions de formation de formateurs peuvent également être comptabilisées dans le quota d'heures, sous réserve d'acceptation de l'école doctorale.

Important :

- il faut répondre au questionnaire de satisfaction pour valider les formations suivies dans le récapitulatif de formation
- Les attestations de participation envoyées sur ADUM ne pourront pas être récupérées sur demande au service informatique

Dépôt de thèse

- J-60 : rendre de dossier de thèse

Les membres du jury : de 4 à 8 membres. Désignent un président et le cas échéant un rapporteur de soutenance

Remarques diverses

- Les étudiants UPE ne peuvent pas bénéficier des ressources documentaires de l'UPEC, et vice-versa (lié aux conventions avec les éditeurs)
- la tendance est à être de moins en moins tolérant sur de nombre de réinscriptions au-delà de 3 ans. Les thèses au-delà de 5 ans sont de plus en plus rares et elles correspondent à une volonté de réduire ce temps de thèse.
- Dans tous les cas, il faut anticiper pour les questions liées à l'inscription
- Dans l'idée, faire une thèse nécessite au-delà de la thèse elle-même, de **s'acculturer** au milieu universitaire dans l'optique d'être un potentiel professeur d'université. Cette acculturation est un critère important pour la qualification à « maître de conférences » notamment en sciences de l'éducation

Recueil de questions à envoyer à Latifa :

Diverses sources de financement pour l'international (Alain MOUCHET)

->consulter les ressources de l'école doctorale « cultures & sociétés » de l'UPE
Le laboratoire LIRTES est « pauvre », il faut chercher des financements ailleurs.

- bourses de mobilité sortante d'UPE
- le programme BFE (boursiers français à l'étranger) du ministère des affaires étrangères
- allocation Erasmus (un an maxi) dans le cadre d'une cotutelle
- bourses de l'AUF (agence universitaire de la francophonie)

Aides pour communication en colloque

- concerne la participation à un colloque national & international avec communication acceptée par le comité scientifique du colloque
- cofinancement 1/3 par LIRTES, 2/3 par ED.
- cf. guide du doctorant et site ED pour la procédure précise : formulaire complet et précis à déposer **2 mois avant** le colloque avec attestations de communication et de

transport/hébergement. Attention, tout dossier incomplet ou passé hors délai ne sera pas examiné.

- > Il faut en profiter car chaque année, tout le budget n'est pas totalement exploité. Demande de reliquat possible sur projet de financement divers (ouvrages, dictaphone, logiciel...) en conseil de labo ou en conseil de l'ED (contacter les représentants élus)
- > Importance de repérer les élus de ces conseils (LIRTE et ED) pour les demandes de financement

Calenda.org : calendrier en ligne recensant les colloques en sciences humaines et sociales, appels d'offre, etc...

Comité de suivi de thèse (CST)

Aide complémentaire, ponctuelle, avec regard extérieur = autre forme de régulation intégrée à l'accompagnement des doctorants.

-Au début vécu comme une charge administrative par les professeurs, mais rentre dans les mœurs.

-2 enseignants-chercheurs dont au moins un HDR

-les CST sont organisés par les UR (rôle du directeur de thèse, centralisés par la direction du labo).

-seule la composition du CST est nécessaire pour l'inscription en 2^e année.

-la tenue du CST est obligatoire pour la 3^e année et au-delà (chaque année)

-il faut remplir le formulaire avant de présenter au CST

Attention : les membres du CST ne pourront pas être rapporteurs de la thèse

Affichage sur le site LIRTES

-Fournir à Antonio MARQUES (antonio.marques@u-pec.fr) une photo et un résumé du projet de thèse

-compléter la fiche chaque année par les publications et communications aux normes APA 6^e édition

-veiller à la diffusion de l'annonce de la thèse via votre directeur et déposer ensuite la thèse

-la direction du labo est ouverte à toute proposition de votre part. Il la proposition est collective, plus elle aura de chances d'être prise en compte

Zotero : formation incontournable pour utiliser le logiciel (gratuit). Permet de gérer les normes APA. EndNote le fait aussi (mais payant). Pour les revues, il faudra s'adapter aux exigences spécifiques

- ➔ Il faut penser à l'indiquer en début de thèse : « la présentation sera faite à telle norme (ex : APA 6^e édition) » en note de bas de page de la première page de thèse

Aide à la revue de littérature

La publication de thèses

- Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) : gère l'archivage des documents, dont les thèses.
- Déposer la version numérique de la thèse est maintenant une obligation (via ADUM).
- Il faut la déposer un mois avant la date prévue de soutenance (article 4)

Si après soutenance, des corrections sont demandées, le docteur a 3 mois pour faire ces corrections avant dépôt légal.

Site www.thèses.fr : penser à mettre à jour le résumé et le titre de la thèse en cours de réalisation

Suite à l'évolution du travail des bibliothécaires (traitement des thèses en dématérialisé), du retard accumulé

Le doctorant a le choix entre déposer le dossier en intranet (université) ou en public (internet).

La publication d'articles

Open Access :

->mouvement qui a débuté au milieu des années 90 pour apporter un contrepoids à la puissance des éditeurs commerciaux qui augmentaient continuellement le prix de leurs publications

-pour la France, l'état paye pour la production d'articles (par le biais des thèses). Ces éditeurs revendent ces articles que les bibliothèques rachètent par la suite. Résultat : l'état paye doublement les publications.

Pourquoi déposer son article en « Open Access » ?

->les usagers vont pouvoir accéder à la publication gratuitement

- plus de visibilité pour nos travaux (basé sur des études)
- les praticiens peuvent appliquer vos découvertes
- les chercheurs des pays en voie de développement peuvent lire vos travaux
- les contribuables en ont pour leur argent
- conformité aux règles des financeurs
- le public peut accéder à vos travaux
- vos recherches peuvent influencer des politiques publiques
- meilleur taux de citation

Pour une publication en « open Access », l'embargo avant publication officielle est de 12 mois à respecter.

Organisation future d'ateliers pour pouvoir déposer les articles sur HALL

Accès à la documentation électronique de l'université (Athena : moteur de recherche de l'UPEC pour les ressources bibliographiques, électroniques et imprimées)

- ➔ Site UPEC, onglet « bibliothèque en ligne », puis « toutes les ressources »
- > Détaille la liste des revues scientifiques par thématique

Pour davantage de résultats, taper en Anglais (traduire les mots-clés)

Prêt entre bibliothèques :

- ➔ Pour les articles que l'UPEC n'a pas, possibilité d'imprimer des publications pour les étudiants (formulaire à remplir ; temps de réponse du service de l'upec : 48h). Service sous-utilisé actuellement, ne pas hésiter

Possibilité de prendre RDV avec un bibliothécaire pour formation à Zotero, formation aux recherches bibliographiques (onglet « services »)

Contact du service d'appui et de valorisation de la recherche par l'accès ouvert et le numérique (SAVAN) : scd-savan@u-pec.fr

Période privilégiée pour disponibilité du personnel bibliothécaire : janvier à juin

Différentes plateformes et sites internet de revues bibliographiques :

Calenda : calendrier des activités liées aux sciences humaines et sociales (colloques, séminaires...)

Openedition : plateforme spécialisée dans toutes les publications « open »

CAIRN : dispose de nombreuses ressources en ligne

La qualification à la fonction de maitre de conférences

En sociologie (79^e section de la CNU, Laurence COSTES)

Avoir d'abord la thèse. Ensuite, faire attention à la composition du jury et le rapport de celle-ci qui se compose des remarques faites sur celles-ci (plus il est élogieux, mieux c'est).

Est-ce que la thèse est en cours de publication ? le contrat d'édition est important.

Publications : y a-t-il eu des articles avec comité ou sans comité de lecture ? durant colloque ?

Participation aux colloques ?

Participation à un certain nombre de recherches ? avec qui ?

Enseignement ? en TD ? en CM ? fonction d'ATER ? chercheur post-doc ?

En sciences de l'éducation (70^e section de la CNU – Joris THIEVENAZ et Francis LEBON)

- > Important de montrer qu'on a quelque chose à voir avec la discipline en tant que communauté/famille/corporation.

- > Un certain nombre des membres du jury doivent faire partie du monde de l'éducation
 - > On fait assez attention aux lieux de publication ainsi qu'aux revues. Chaque CNU a sa liste de revues
 - > A partir du moment où le candidat a un article dans une revue a comité de lecture dont l'un des membres est issu des sciences de l'éducation, il a sa chance. Sinon pas possible, même s'il a été publié dans les meilleures revues d'autres domaines
- ➔ De façon générale, bien distinguer de ce qui relève dans le cursus doctoral des compétences scientifiques, et ce qui relève des compétences académiques

La soutenance est un moment de formalisation et de confrontation du doctorant avec ses pairs

Le moment des qualifications : ce ne sont plus seulement les compétences scientifiques qui sont évaluées. Les compétences académiques font la différence : socialisation avec le milieu.

Pour le dossier de qualification, les critères d'évaluation sont précisés sur le site web (avant il fallait connaître les codes et ceux qui le savaient étaient automatiquement favorisés)

En STAPS (74^e section CNU, Alain MOUCHET)

- ➔ Il existe des documents qui constituent des aides pour la création de dossier

-Calendrier d'inscription et dépôt des dossiers : début septembre/mi-octobre/mi-décembre

-Ça prend du temps à tout préparer soigneusement, donc anticiper (attestations, CV et P1A à jour)

-Il y a des modèles à utiliser pour l'ensemble du dossier et le CV court : rentrer dans ce cadre absolument (formaté), c'est risqué de faire quelque chose d'original

-Clarté, lisibilité, fiabilité (prouver) pour faire gagner du temps aux experts

- ➔ Pour les attestations de participation et de CV, s'y prendre à l'avance pour éviter que tout le monde le demande en même temps au dernier moment

Au moins 2 publications de rang A, signées en rang utile (1^{er}, 2^e ou dernier) dont une en tête (si article en cours d'acceptation, marquer le statut « en révision »)

Références : l'indexation, classement en quartiles (ISI Web of knowledges ou SJR scimago-corpus) et/ou les listes HCERES)

-diversité des revues et continuité de la production

-un ouvrage ou un chapitre d'ouvrage dans une collection reconnue peuvent tenir lieu de publications

- ➔ Conseils : viser 2 articles ACL, repérer revues cibles dans SJR, 1 an minimum (attestation), au fil du parcours ou après la soutenance, chapitre avec double expertise

Autres activités :

-Enseignement : une centaine d'heures sur 4 ans précédant la qualification peut représenter une référence moyenne (garder les traces organisées)

-administratif (recherche et/ou enseignement) : valorisation complémentaire du dossier (participation à l'organisation de JE et colloque, élu au CL, forum d'orientation...)

Socialisation

Idem aux autres sections :

- adhésion à des sociétés savantes (ex : ARIS)
- communications en colloque, JE spécifiques doctorants ou pas
- encadrement de mémoires, implication dans un projet collectif

Colloques et séminaires : étape par étape (Antoine SOLDANO puis Alain MOUCHET)

Regarder sur les colloques si à l'issue, il débouchera sur la publication d'actes, avec publication en ligne.

Intéressant pour les doctorants : mention internationale, et publication après présentation

Cadre méthodologique

->il est habituel d'affirmer qu'un article doit contenir :

- Introduction : intéressant/novateur, problématique = ligne directrice + débat, plan de l'article...
- Contexte théorique : connaissances, concepts...
- Méthodologie : données, stratégies de recueil...
- Les résultats obtenus
- La discussion
- La discussion : explicitation, développement, validation
- Conclusion : verrouillage du propos, limites, ouverture
- Références : APA

Mais...

- ni obligatoire, ni exhaustive
- considérations éthiques, objectif/objet, « instrumentations », « déroulement »
- Revue : seule juge, comparaison/conformité
- 10-20 pages
- thèmes, focus
- progression logique

Pas mal de revues incitent à citer des travaux publiés en leur sein -> bien prendre connaissance de ce qui est publié

->parcourir plusieurs articles dans ces revues pour s'approprier la logique de construction/présentation